

Négociations 2011 Negotiations

Association des professeurs de l'Université d'Ottawa
Association of Professors of the University of Ottawa
170 Waller, Ottawa, ON K1N 9B9
613.230.3659 – apuo@uottawa.ca – www.apuo.ca

Prière de noter : ce bulletin n'est destiné qu'aux fins de communication seulement.

MISE À JOUR No. 14

Chèr(e)s membres,

Nous sommes heureux d'annoncer que nous avons négocié avec l'employeur une proposition d'entente pour un contrat d'un (1) an allant du 1 mai 2011 au 30 avril 2012. La proposition d'entente est, bien entendu, sujet à ratification par les membres lors de l'assemblée de ratification qui se tiendra le 25 septembre 2012 à 10 h à la pièce TBT 112.

Cette entente propose de nombreux changements à la convention collective et, à ce titre, représente des gains importants eus égard à plusieurs enjeux prioritaires pour nos membres. Parmi ceux-ci, notons les changements au processus de résolution des conflits touchant la charge de travail, les changements significatifs apportés au processus de promotion pour les bibliothécaires, ainsi qu'une amélioration des conditions entourant le congé universitaire. De même, l'entente prévoit une augmentation salariale de 1,71% pour l'année 2011-2012 (l'augmentation moyenne des universités de notre groupe comparateur pour la même année est de 1,54%), ainsi qu'une augmentation du montant admissible pour le remboursement des frais paramédicaux (massothérapie, soins chiropratiques, etc.) Les détails de la proposition d'entente vous seront envoyés aussitôt que possible.

Cela étant dit, nous ne pouvons passer sous silence que ce processus de négociation a connu de nombreuses difficultés et que sa conclusion elle-même n'est pas celle souhaitée.

Premièrement, l'entente ne couvre que la période 2011-2012 : elle se termine ainsi en mai dernier. Cela signifie donc que cette nouvelle entente sera expirée dès sa ratification et que reprendrons les négociations collectives presque immédiatement. Il nous apparaissait néanmoins préférable de conclure cette ronde qui dure depuis maintenant 16 mois avec une entente qui, au moins, règle l'année 2011-2012.

Deuxièmement, nous considérons inacceptable que 16 mois aient été nécessaires pour conclure cette entente. Comme mentionné dans la mise à jour précédente, le processus de négociation a été problématique à plusieurs égards, en plus d'avoir duré beaucoup trop longtemps.

En conséquence, nous avons lancé une revue complète du processus, des normes et des résultats de cette ronde de négociation collective, afin d'en dégager les leçons pertinentes et d'y apporter les changements nécessaires pour que la prochaine ronde de négociation soit à la fois plus efficace et efficiente. Nous partagerons avec tous les membres de l'APUO les conclusions de cette revue, incluant les recommandations qui s'y greffent, lors d'une prochaine assemblée générale (au plus tard celle de décembre 2012).

Nous profitons également de l'occasion pour remercier sincèrement tous les membres de l'équipe de négociation et du comité des négociations collectives pour le travail extraordinaire, le temps et les efforts innombrables qu'ils ont tous consacré à ces négociations collectives. Leur contribution est inestimable. De surcroît, notre équipe de négociation a su faire preuve d'une patience admirable, tout en demeurant toujours disponible pour rencontrer l'employeur.

Enfin, nous tenons à vous remercier, tous les membres de l'APUO, pour votre soutien durant cette ronde et comptons sur votre présence en grand nombre lors de l'Assemblée de Ratification la semaine prochaine.

Cordialement,

Le Comité exécutif de l'APUO